

auparavant dirigeons nos intentions avec lesquelles nous devons le faire, en nous conformant à celles que nous suggère le Saint Père. Ainsi, ce Jubilé doit être entrepris et doit se faire aux intentions suivantes :

1<sup>o</sup> Pour obtenir que tous les efforts, qui se font pour détruire les bons principes et renverser la vraie Religion, deviennent inutiles et sans aucun résultats ;

2<sup>o</sup> Pour empêcher que les scandales que l'on oppose à ceux qui croient en Jésus-Christ ne prévalent ; et que la corruption des mœurs qui se répand partout et que le renversement honteux des droits divins et humains, qui se propage au loin, ne puissent s'établir au sein de notre société, et y effacer le sentiment du vrai et du bien.

3<sup>o</sup> Pour que la foi, la religion et la piété se fortifient de plus en plus et soient en pleine vigueur ;

4<sup>o</sup> Pour que l'esprit de prières soit nourri et augmenté dans les pays lointains ;

5<sup>o</sup> Pour que ceux qui ont eu le malheur de tomber dans le péché soient excités à des sentiments de pénitence et à la réforme des mœurs ;

6<sup>o</sup> Pour que les péchés, qui allument la colère de Dieu, soient rachetés par les saintes œuvres de la piété et de la charité ; ce qui doit être la principale intention de ce grand Jubilé ;

“ Que toute l'Eglise militante du Christ, ajoute le Saint Père, entende Notre voix par laquelle Nous indiquons, annonçons et promulguons, pour son exaltation, pour la sanctification du peuple chrétien et pour la gloire de Dieu, le grand Jubilé universel, pour durer pendant toute l'année prochaine 1875, à l'occasion et en considération duquel Nous avons suspendu et suspendons la dite indulgence ménagée accordée en forme de Jubilé à l'occasion du Concile du Vatican, selon notre bon plaisir et celui de ce Siège Apostolique.....

“ C'est pourquoi, appuyé sur la miséricorde de Dieu et l'autorité des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, en vertu de la suprême autorité de lier et de délier que le Seigneur Nous a accordée, sans aucun mérite de